

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 03/02/2021

L'an deux mille vingt et un, le trois février à 20h00, se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence du Maire, Mme CHARROIS Nicole.

**Étaient présents :** Mme CHARROIS Nicole, M. CUNAT Damien, Mme BEURTON Sandrine, M. RAULIN Thomas, Mme DELORME Sylvie, M. DELIEGE Fabrice, M. RUSE Serge, Mme VAUNE Audrey, Mme RAUMEL Karine, Mme PETAT COLLE Annick, M. LAMOISE Régis, M. ROUY Christophe, Mme COINTEAUX Chantal, M. DECLERCQ Ludovic, Mme LURION Eve-Hélène, Mme FRANCOIS Vanessa.

### NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 16

Présents : 16

Absents : 0

Excusés : 0

Nombre de suffrages  
exprimés : 16

Pour : 16

Contre : 0

Abstentions : 0

**Étai(ent) excusé(s) :** /

**Étai(ent) absent(s) :** /

A été nommé comme **secrétaire de séance** : M. LAMOISE Régis

### Clôture du budget annexe Lotissement Délibération n°2021 - 01

Mme le Maire présente au Conseil Municipal le décompte détaillé du Budget Annexe "Lotissement" 2021 qui se solde par un excédent final de 1310.41€.

Elle précise que ce budget ne présente plus de mouvement et que pour clore définitivement ce dossier, il convient de procéder à l'intégration de ce résultat au budget principal de la commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité,

### DECIDE

- le reversement du solde du budget annexe "Lotissement" soit 1310.41€ au budget principal de la commune 2021.

- de clôturer le Budget Annexe "Lotissement" au 3 février 2021 et donne pouvoir à Madame le Maire afin de poursuivre l'exécution de la présente délibération.

Le Maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération, qui a été transmise en Sous-Préfecture et publiée le :

05/02/2021



Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.  
Ont signé au registre les membres présents.  
Pour extrait certifié conforme.  
Fait à Bayon,  
Le Maire

